

Décision

Générale

colonial

Décision n° 114-400-1930 Congés

n° 114-400-1930

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
29 mars 1930

Numéro JO
n° 400 du 31/03/1930

Date du numéro
31 mars 1930

TEXTE INTÉGRAL

un congé administratif de six mois à passer en France et en Algérie est accordé à M. Farines, procureur de la République p, i., qui comptera, le 8juin 1939, deux ans et deux mois de séjour ininterrompu à la colonie.,